Image not found or type unknown

visa de retour pour conjoint francais

Par **doudou8724**, le **12/02/2012** à **21:51**

Je suis française marie en 2006 mon mari est entrer en france janvier 2007 et a recu une carte d 10 ans en mars 2008 apres une condanation pour violence conjugale et a sa sortie de prison (du 13/08/10 au 23/10/10) mon conjoint a quitter le domicile conjugale apres une procedure que j'ai lancer contre lui la prefecture a lancer une meusure d'expulsion a son egart pour menace a l'ordre public .la prefecture la convoquer plusieur fois par courier avec accuser de rseption celui na jamais repondu a ses lettre car il etais en algerie. en mars 2011 on c'est reconsiller j'ai arreter ma procedure de divorce .maintenent j'arrive plu vivre cette situation loin de mon mari qui il setrouve actuellement en algerie et moi en france je suis partie 2 fois en algerie pour le voir. acause de cette expulsion maintenant je voudrais savoir je fait comment pour q'il puisse avoir son visa de retour conjoint de francais est ce que je doit presenter avec lui au consulat de france a alger .merci de me repondre

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés